

Déclaration conjointe de la France et de la Nouvelle-Zélande

Auckland, 9 septembre 2011

A l'occasion de la visite en Nouvelle-Zélande du ministre d'Etat, ministre français des Affaires étrangères et européennes, M. Alain Juppé, à l'invitation du Ministre des Affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, M. Murray McCully, la France et la Nouvelle-Zélande ont fait la déclaration conjointe suivante.

Les ministres ont noté avec satisfaction le renforcement croissant des relations entre la France et la Nouvelle-Zélande. Unies tant par l'histoire que par leurs valeurs, la France et la Nouvelle-Zélande ont forgé des liens d'amitié au moment du Traité de Waitangi et à travers les sacrifices qu'elles ont dû consentir ensemble pendant les deux guerres mondiales. Ces liens ont mûri pour aboutir à une relation fructueuse à multiples facettes.

Les ministres ont pris acte des intérêts communs de leur pays dans un certain nombre de domaines d'importance planétaire et se sont engagés à poursuivre un dialogue régulier. La France et la Nouvelle-Zélande sont unies dans leur adhésion aux droits de l'homme, au droit international et dans leur désir de trouver des réponses multilatérales aux défis mondiaux. Cela s'est traduit, entre autres, par leur engagement commun en Afghanistan et par leur collaboration fructueuse au sein de l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture.

Les deux pays se sont également fortement engagés dans le Pacifique, région où tous deux ont un intérêt important à la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Comme la visite de M. Juppé coïncidait avec la tenue, en Nouvelle-Zélande, du Forum des Iles du Pacifique, les ministres ont jugé opportun de renouveler l'engagement partagé de leur Gouvernement à œuvrer pour un développement économique durable. Les deux pays attachent une grande valeur à

l'excellent niveau de leur coopération militaire, économique et en matière de développement dans la région. A cet égard, ils ont pris acte de l'importance de la coopération dans le domaine de la surveillance maritime dans le Pacifique et se sont engagés à y travailler activement avec leurs partenaires régionaux. Ils ont également pris acte de l'adoption d'un Partenariat de gestion des risques de catastrophes naturelles dans le Pacifique avec l'Australie, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique, reconnaissant le rôle important que jouent les partenaires au développement dans le soutien aux pays insulaires du Pacifique en matière de gestion des risques de catastrophes naturelles.

Dans ce contexte, les ministres ont appelé au renforcement des relations entre leurs pays et ont exprimé leur désir de donner une impulsion supplémentaire à leur coopération dans tous les domaines : politique, culturel, de l'enseignement, bilatéral ou régional.

1/ Commémorations de la Première Guerre mondiale

Les ministres ont affirmé que les liens tissés entre les deux pays au cours de la Première Guerre mondiale sont restés bien vivants de part et d'autre. Dans la préparation des commémorations du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale, la France et la Nouvelle-Zélande ont l'intention de mettre en place un programme de manifestations et de projets visant à mettre en lumière l'engagement et les sacrifices des soldats néo-zélandais de l'ANZAC qui ont servi sur le sol français.

2/ Echanges culturels et linguistiques

Les ministres ont souligné la valeur des nombreux échanges culturels, linguistiques et scientifiques qui se sont développés au cours des dernières années

et ont souhaité continuer à renforcer les liens d'amitié entre citoyens des deux pays. A cet égard, ils se sont réjouis du renforcement des liens, comme en atteste le nombre croissant de touristes voyageant dans les deux destinations, et du succès des programmes de vacances travail permettant à des milliers de jeunes de vivre et de travailler dans les deux pays.

Ils ont pris acte avec satisfaction de la signature imminente d'un accord entre le Musée national Te Papa Tongarewa et le Musée du Quai Branly, qui encouragera une collaboration fructueuse entre les deux institutions, notamment en promouvant les échanges culturels avec le Pacifique et les expositions d'art et de culture du Pacifique.

Dans le domaine de l'éducation, les ministres ont salué la création d'un cursus d'enseignement de la langue française à la Richmond School d'Auckland et le fait que des initiatives analogues sont également à l'étude dans d'autres établissements scolaires.

3/ Recherche en vue de l'établissement d'une coopération entre les villes de Bordeaux et de Christchurch

Bordeaux et Christchurch font déjà partie du même réseau de grandes capitales de régions viticoles et ont en commun de nombreux intérêts, notamment dans les secteurs de l'urbanisme et de la sylviculture. Dans le même ordre d'idées, la France et la Nouvelle-Zélande ont entrepris d'explorer les possibilités de coopération entre Christchurch et Bordeaux dans des domaines d'intérêt commun, notamment la rénovation et la reconstruction urbaines (à la suite des tremblements de terre de 2010 et 2011 à Christchurch).

4/ Lutte contre le changement climatique

Les ministres ont reconnu l'importance de l'utilisation durable des ressources agricoles et sylvicoles.

Concernant la question de la recherche en matière de réduction des gaz à effet de serre, les ministres ont reconnu l'importance de la contribution de l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture et ont confirmé leur volonté de travailler ensemble à la réalisation de ses objectifs.

Aujourd'hui plus que jamais, il est reconnu que l'agriculture joue un rôle vital dans la mise en œuvre d'un développement durable et qu'elle devrait bénéficier d'une attention suivie de la part de pays tels que la Nouvelle-Zélande et la France. Les deux pays ont un avis similaire sur la nécessité de prendre en compte le rôle des forêts dans la lutte contre le réchauffement climatique.

5/ Renforcement des relations entre la Nouvelle-Zélande et les Collectivités et Territoires français du Pacifique

La France et la Nouvelle-Zélande ont exprimé leur satisfaction quant aux contacts réguliers entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie. La Nouvelle-Zélande a encouragé l'intention, manifestée par la Nouvelle-Calédonie, d'accroître son engagement dans la région et s'est vivement félicitée de la perspective de son adhésion plénière au Forum des Iles du Pacifique. La Nouvelle-Zélande espère des visites de haut niveau entre les deux pays sur une base régulière.

Dans le cadre d'une politique d'insertion des Territoires français dans le Pacifique, la France s'est prononcée en faveur d'un projet du gouvernement néo-calédonien de constituer un réseau de délégués basés dans les ambassades françaises de la région. La France a aussi l'intention, de soumettre, dès que possible, une

proposition de nomination d'un délégué pour la Nouvelle-Calédonie à l'Ambassade de France à Wellington.

Dans le droit fil de leur désir commun d'une insertion des Territoires français du Pacifique dans la région Pacifique, les ministres se sont également accordés sur l'importance d'un dialogue accru entre la Nouvelle-Zélande et la Polynésie française. Comme cela a été le cas pour la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande s'est vivement félicitée de l'intérêt, manifesté par la Polynésie française, pour un accroissement de son engagement dans la région.

FIN